



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2015
(OR. fr, en)

12051/15

CRS/CRP 33

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet: 2555e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS
tenue à Bruxelles les 16, 20, 21 et 22 septembre 2015

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour et des points I 7

Coreper 1^e partie

I

2. Affaire portée devant la Cour de justice
Affaire C-408/15 P (Ackermann Saatzeit e.a. / Parlement et Conseil)
3. Affaire portée devant le Tribunal de l'Union européenne
Affaire T-296/15 (Industrias Químicas del Vallés contre Commission européenne)
Intervention du Conseil devant le Tribunal au soutien de la Commission
4. Décision de la Commission du XXX établissant les critères écologiques pour l'attribution du label écologique de l'UE aux milieux de culture, amendements pour sols et paillis
5. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant le règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants en ce qui concerne l'annexe I
6. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant les annexes IC et V du règlement (CE) n° 1013/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant les transferts de déchets
7. Décision de la Commission du XXX modifiant les décisions 2009/300/CE, 2009/563/CE, 2009/894/CE, 2011/330/UE et 2011/337/UE afin de prolonger la période de validité des critères écologiques pour l'attribution du label écologique de l'Union européenne à des produits spécifiques
8. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 13.7.2015 modifiant le règlement (UE) n° 389/2013 en ce qui concerne la mise en œuvre technique du protocole de Kyoto après 2012
9. Proposition de décision du Conseil sur la conclusion de l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et la Confédération suisse associant la Confédération suisse au programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 et au programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Confédération suisse aux activités d'ITER menées par "Fusion for Energy"
10. Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et les Îles Féroé associant les Îles Féroé au programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" (2014-2020)
11. Proposition de décision du Conseil concernant le renouvellement de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et le gouvernement de la République de l'Inde

II

12. Proposition de décision du Conseil concernant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, lors de la conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (Genève, 2-27 novembre 2015) 10
13. Fixation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Transports, télécommunications et énergie) du 8 octobre 2015 10
14. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter par l'Union lors de la 12^{ème} assemblée générale de l'OTIF en ce qui concerne certaines modifications de la convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF) et de ses appendices ... 10
15. Proposition de décision du Conseil établissant la position de l'Union européenne au sein du conseil ministériel de la Communauté de l'énergie (Tirana, 16 octobre 2015) 11
16. Préparation de la session du Conseil "Compétitivité" (Marché intérieur, industrie, recherche et espace) du 1^{er} octobre 2015
 - Mieux légiférer (*activité non législative*) 11
17. Décision du Conseil du 7 mai 2007 relative aux modalités pratiques et de procédure en vue de la désignation, par le Conseil, de deux membres du jury de sélection et du jury de suivi et de conseil dans le cadre de l'action communautaire en faveur de la manifestation "Capitale européenne de la culture"
 - Sélection des deux États membres en vue de la désignation, par le Conseil, de deux experts membres du jury de sélection 11
18. Fixation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Emploi, politique sociale, santé et consommateurs) du 5 octobre 2015 11
19. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une plateforme européenne dans l'objectif de renforcer la coopération visant à prévenir et à décourager le travail non déclaré (première lecture) (délibération législative) 12
20. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES) (première lecture) (délibération législative) 12

I

21. Affaire T-303/15 Ahmad BARQAWI contre le Conseil de l'Union européenne
22. Affaire T-304/15 Abdulkarim contre le Conseil de l'Union européenne
23. Affaire T-262/15 (Dmitry Konstantinovich Kiselev contre le Conseil de l'Union européenne)
24. Affaires devant le Tribunal de l'Union européenne
 - T-463/15 (Almashreq Investment Fund contre le Conseil de l'UE)
 - T-464/15 (Razan Othman contre le Conseil de l'UE)
 - T-465/15 (Ehab Makhoul contre le Conseil de l'UE)
 - T-466/15 (Rami Makhoul contre le Conseil de l'UE)
 - T-467/15 (Société Drex Technologie SA contre le Conseil de l'UE)
 - T-468/15 (Souruh SA contre le Conseil de l'UE)
 - T-469/15 (Société Bena Immobilière contre le Conseil de l'UE)
 - T-470/15 (Société Cham Holding contre le Conseil de l'UE)
 - T-471/15 (Syrien Syriatel Mobile Telecom contre le Conseil de l'UE)
26. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un suppléant danois du Comité des régions
27. Projet de décision du Conseil portant nomination de deux membres espagnols du Comité des régions
28. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre autrichien et d'un suppléant autrichien du Comité des régions
29. Projet de décision du Conseil portant nomination de quatre membres néerlandais et de cinq suppléants néerlandais du Comité des régions
30. Proposition de virement de crédits n° DEC 26/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015
31. Proposition de virement de crédits n° DEC 27/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015
32. Proposition de virement de crédits n° DEC 28/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015
33. Proposition de virement de crédits n°1/2015 à l'intérieur de la section X - Service Européen pour l'action Extérieure - du budget général pour l'exercice 2015

34. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 8.7.2015 complétant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil par des dispositions spécifiques relatives à la notification des irrégularités en ce qui concerne le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, le Fonds de cohésion et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
35. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 28.7.2015 complétant la directive 2002/87/CE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les définitions de la concentration de risques et des transactions intragroupe et coordonnant leur surveillance complémentaire
 - Demande de prolongation du délai sur l'intention de ne pas exprimer d'objection à l'égard de l'acte délégué
36. Spécifications d'exercice (EXSPEC) pour l'exercice militaire de gestion de crise de l'UE pour 2016 (MILEX 16)
37. Décision du Conseil appuyant un mécanisme de signalement mondial des armes de petit calibre et des armes légères et d'autres armes conventionnelles illicites et de leurs munitions destiné à réduire le risque de leur commerce illicite ("iTrace II")
38. Elargissement
 - Négociations d'adhésion avec Monténégro
 - = Satisfaction des critères d'ouverture pour le chapitre 15 : Energie
39. Proposition de décision du Conseil sur le possible transfert du siège de l'OIC de Londres à Abidjan
40. Projet de décision du Conseil établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du Conseil du commerce des services de l'Organisation mondiale du commerce au sujet de l'approbation d'un traitement préférentiel notifié par les membres de l'OMC, autres que l'Union et ses États membres, en ce qui concerne les services et fournisseurs de services des pays les moins avancés membres, sur l'application de mesures autres que celles définies à l'article XVI de l'AGCS
41. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196)
42. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, du Protocole Additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196)

II

43.	Questions concernant le Comité mixte	
–	Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au code des visas de l'Union (code des visas) (refonte)	13
44.	Suivi de la session du Conseil (Justice et affaires intérieures) du 14 septembre 2015	13
	<i>À titre exceptionnel, en présence des États associés</i>	
45.	Présentation de l'ordre du jour provisoire du Conseil (Justice et affaires intérieures) des 8/9 octobre 2015	13
46.	Lettre du médiateur européen ouvrant une enquête de sa propre initiative sur la transparence dans les trilogues (OI/8/2015/FOR)	14
47.	Relations avec le Parlement européen (Septembre 2015)	14
48.	Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation	14
49.	Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein des comités de l'OCDE chargés des crédits à l'exportation sur la modification de l'arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (centrales à charbon)	14
50.	Présentation de l'ordre du jour du Conseil (Affaires économiques et financières) du 6 octobre 2015	15
51.	Proposition de règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, en ce qui concerne des mesures spécifiques pour la Grèce (première lecture)	15
52.	Suivi de la session du Conseil (Affaires générales) du 14 septembre 2015	16
–	Divers	16

1. Adoption de l'ordre du jour et des points "I"

doc. 11948/15 OJ/CRP1 32

11995/1/15 REV 1 OJ/CRP2 32 COMIX 406

+ CM 3824/15

+ CM 3870/15

+ CM 3889/15

L'ordre du jour provisoire est approuvé moyennant les changements suivants :

Le point suivant a été **ajouté**:

(Coreper 2^e partie, sous II)

53. Préparation de la session du Conseil (Justice et affaires intérieures) du 22 septembre 2015

À titre exceptionnel, en présence des États associés

- a) **Proposition de décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie, de la Grèce et de la Hongrie**
= **Adoption**
- b) **Suivi du Conseil du 14 septembre 2015**
= **Information de la Présidence et de la Commission**
- c) **Autres points en rapport avec la session du Conseil**

Le point suivant a été **retiré**:

(Coreper 2^e partie, sous I)

25. Enquête d'initiative OI/8/2015/FOR concernant la transparence des trilogues

- **Consultation de documents du Conseil par le médiateur dans le cadre de son enquête**

11933/15 OMBUDS 11 INST 320 INF 156 API 91

+ COR 1

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au(x) document(s) cités sous point 1. ci-dessus.

Une déclaration a été faite sur le point suivant par la délégation AT:

6. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant les annexes IC et V du règlement (CE) n° 1013/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant les transferts de déchets

- **Décision de ne pas s'opposer à l'adoption**
 - 11764/1/15 ENV 545 MI 546 RELEX 696 REV 1
 - + REV 1 ADD 1
 - 10884/15 ENV 482 MI 489 RELEX 599
 - + ADD 1
 - + ADD 1 REV 1 (et)

"In the written procedure concerning the opinion of the Committee for the adaptation to scientific and technical progress of EC legislation on Waste, Austria opposed the draft Commission Regulation amending Annexes IC and V to Regulation (EC) No 1013/2006.

Reason for the amendment of Annexes IC and V to Regulation (EC) No 1013/2006 was the editorial alignment to Commission Regulation (EU) 1357/2014, replacing Annex III to Directive 2008/98/EC. Austria doubts, however, that the latter Commission Regulation has taken into account all possible legal impacts on relevant existing EU waste legislation and subsequently its consequences (especially for the export prohibition) for Member States.

For this reason, we do not consider the Commission Regulation amending Annexes IC and V to Regulation (EC) No 1013/2006 to be complete.

In addition, other necessary adjustments have not been conducted, e.g. Article 36 (3) and (4) still make a reference to properties H3 to H8, H10 and H11 and have not been aligned to Commission Regulation (EU) 1357/2014 replacing Annex III (hazardous properties HP1-HP15), given that at the same time new criteria (HP 13 "sensitising" and HP 15 "Waste capable of exhibiting a hazardous property listed above not directly displayed by the original waste") have been introduced; or Article 3, Annex III, IIIA and Annex V still refer to the old Directive 91/689/EEC or Directive 2006/12/EC.

As Annexes IA and IB remain unchanged the question remains how far the renaming of the hazardous properties in Annex IC clarifies the matter.

Furthermore, the amendment of Annexes IC and V to Regulation (EC) No 1013/2006 does not take into account the necessity to adapt national electronic data interchange systems for waste shipments. The Austrian EDM System (Electronic Data Management – Environment), for example, enables notifiers to submit their written notification as well as movement documents, the confirmation of receipt and certificates for recovery/disposal to the Austrian competent authority electronically. This electronic online application would have to be changed and adjusted within a very short period of time."

Regarding the I items

- 41. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196)**
11582/15 JAI 620 DROIPEN 87 COPEN 221 ENFOPOL 224 COTER 115
11217/15 JAI 595 DROIPEN 84 COPEN 214 ENFOPOL 220 COTER 111
- 42. Proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne, du Protocole Additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196)**
11583/15 JAI 621 DROIPEN 88 COPEN 222 ENFOPOL 225 COTER 116
11218/15 JAI 596 DROIPEN 85 COPEN 215 ENFOPOL 221 COTER 112

the Presidency noted that the Member States participating in the adoption of the two Council Decisions have either signed or intend to sign both the Protocol and the Convention as regards matters falling within their competence.

Coreper 1^e partie

II

12. Proposition de décision du Conseil concernant la position à adopter, au nom de l'Union européenne, lors de la conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (Genève, 2-27 novembre 2015)

– **Orientations pour la suite des travaux**

9455/15 TELECOM 137 AUDIO 16 TRANS 185 AVIATION 64 ESPACE 12
MI 360 COMPET 291 RECH 184 ENV 375
+ REV 1 (el)

11857/15 TELECOM 172 AUDIO 21 TRANS 279 AVIATION 96 ESPACE 17
MI 550 COMPET 399 RECH 226 ENV 551

The Committee decided that the above EU position should be in the form of Conclusions.

13. Fixation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Transports, télécommunications et énergie) du 8 octobre 2015

Le Comité a marqué son accord sur le projet de l'ordre du jour provisoire tel qu'indiqué dans le document 12547/15.

14. Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter par l'Union lors de la 12^{ème} assemblée générale de l'OTIF en ce qui concerne certaines modifications de la convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF) et de ses appendices

– **Préparation de l'adoption**

11618/15 TRANS 266

+ COR 1

+ ADD 1

11560/15 TRANS 262

Le Comité a décidé de présenter le projet de décision pour l'adoption au Conseil

Environnement du 18 septembre 2015.

La délégation DE a présenté la déclaration suivante:

"Germany's legal position is that it is entitled to vote on items 8 (Partial Revision of COTIF-Basic convention), 10 (Partial Revision of Appendix D (CUV UR)), 13 (Revised and consolidated explanatory report) also contrary to the decision of the Council. The reason is that the Union does not have the competency in this respect. The division of competency between the Union and the Member States is the subject matter of proceedings pending at the European Court of Justice (C-600/14 D ./ Council). Before a decision of the European Court of Justice, Germany will exercise its voting right in the OTIF General Assembly, maintaining its legal position and without prejudice to the pending proceedings at the ECJ, not in derogation of this Council decision, although it considers this decision to be unlawful."

15. **Proposition de décision du Conseil établissant la position de l'Union européenne au sein du conseil ministériel de la Communauté de l'énergie (Tirana, 16 octobre 2015)**
- **Etablissement de la position de l'Union européenne**
11544/15 ENER 308 RELEX 670 COWEB 79 COEST 254
11109/15 ENER 291 RELEX 630 COWEB 73 COEST 233
+ ADD 1

The Committee confirmed the agreement reached on the EU position as set out in 11544/15.

16. **Préparation de la session du Conseil "Compétitivité" (Marché intérieur, industrie, recherche et espace) du 1^{er} octobre 2015**
- **Mieux légiférer (*activité non législative*)**
 - **Echange de vues**
11941/15 COMPET 403 MI 555 POLGEN 135

Le Comité a pris bonne note de la façon dont la Présidence entend traiter ce sujet au Conseil "Compétitivité" du 1^{er} octobre 2015.

17. **Décision du Conseil du 7 mai 2007 relative aux modalités pratiques et de procédure en vue de la désignation, par le Conseil, de deux membres du jury de sélection et du jury de suivi et de conseil dans le cadre de l'action communautaire en faveur de la manifestation "Capitale européenne de la culture"**
- **Sélection des deux États membres en vue de la désignation, par le Conseil, de deux experts membres du jury de sélection**
11602/15 CULT 41

Le Comité a procédé à un tirage au sort en vue de sélectionner les deux États membres qui recommanderont chacun un expert qui fera partie du jury de sélection et du jury de suivi et de conseil, comme précisé dans le document 11602/15. Les États membres sélectionnés sont la Hongrie et la République Tchèque. Le Comité a marqué son accord pour inviter le Conseil à confirmer cette sélection (voir doc. 11866/15) en tant que point "A".

18. **Fixation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Emploi, politique sociale, santé et consommateurs) du 5 octobre 2015**

The Committee agreed on the provisional agenda of the forthcoming meeting of the Council (EPSCO) on 5 October 2015 as set out in 12236/15.

- 19. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une plateforme européenne dans l'objectif de renforcer la coopération visant à prévenir et à décourager le travail non déclaré (première lecture) (délibération législative)**
– **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

The Presidency informed the Committee of the outcome of the first informal trilogue held on 8 September 2015.

- 20. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES) (première lecture) (délibération législative)**
– **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

The Presidency informed the Committee of the outcome of the informal trilogues held on 2 and 15 September 2015.

Coreper 2^e partie

II

43. Questions concernant le Comité mixte

- **Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au code des visas de l'Union (code des visas) (refonte)**
 - **Informations communiquées par la présidence**
11730/15 VISA 266 CODEC 1157 COMIX 380

The Presidency referred to proceedings in the Mixed Committee and concluded that the Committee would return to the subject the following week.

44. **Suivi de la session du Conseil (Justice et affaires intérieures) du 14 septembre 2015** *À titre exceptionnel, en présence des États associés*

Voir point 53.b.

45. **Présentation de l'ordre du jour provisoire du Conseil (Justice et affaires intérieures) des 8/9 octobre 2015**

Le Président a présenté l'ordre du jour provisoire et a informé les délégations des arrangements suivants:

- le déjeuner des ministres de l'Intérieur serait consacré au thème "migration et développement", en lien avec le sommet de La Valette;
- le déjeuner des ministres de la Justice serait dédié à l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme, suivi éventuellement d'un autre débat sur les contacts avec les fournisseurs Internet;
- un petit déjeuner des ministres de la Justice est prévu pour discuter des implications éventuelles de l'arrêt Taricco.

La Commission a demandé l'ajout d'un point sous "divers" concernant le délai de mise en œuvre de la Directive 2012/29/UE sur la protection des victimes.

Les délégations de la Roumanie et la Bulgarie ont demandé que le point éventuel sur l'application de la totalité de l'acquis de Schengen en Roumanie et Bulgarie soit inclus comme un point pour adoption. Vu les observations de certaines délégations, la Présidence a conclu que le Comité reviendrait sur cette question à un stade ultérieur.

46. Lettre du médiateur européen ouvrant une enquête de sa propre initiative sur la transparence dans les trilogues (OI/8/2015/FOR)

11873/15 CODEC 1170 INST 317 JUR 588 OMBUDS 10 PE 140
11440/15 JUR 549 INST 295 API 77 OMBUDS 5

Le point a été retiré de l'ordre du jour.

47. Relations avec le Parlement européen (Septembre 2015)

11880/15 PE 141 INST 318 POLGEN 133 CODEC 1172

La Présidence a informé le Comité des développements récents relatifs aux relations entre le Conseil et le Parlement européen. La Présidence a présenté un rapport et une analyse de la dernière session plénière du 7-10 septembre 2015 ainsi que l'agenda de la mini-plénière du 16 septembre 2015 (doc. 11880/15). A la lumière notamment de la présentation et du débat sur l'état de l'Union, la Présidence a souligné l'importance de l'équilibre entre les trois institutions et estimé qu'une réflexion serait utile à cet égard. La Présidence a suggéré de réfléchir à ces questions lors d'un lunch informel. Les délégations IE, IT ont soutenu cette proposition.

48. Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation

= **Orientations pour la présidence**

The Committee had an exchange of views on the line to take on the proposal for a new IIA on Better Regulation and provided the Presidency with guidance for the continued interinstitutional negotiations.

49. Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein des comités de l'OCDE chargés des crédits à l'exportation sur la modification de l'arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (centrales à charbon)

– **Adoption**

11897/15 CCG 23 ENV 556 ENER 321

11907/15 CCG 25 ENV 559 ENER 324

The Committee approved the Presidency compromise text set out in 11907/15. Germany abstained and Poland was not able to give its support. The Commission requested a statement to be entered in the minutes of the Committee and of the Council which reads as follows:

"The Commission disagrees with the addition of Article 192(1) TFEU to the legal basis of the Council Decision. The Commission reiterates its view that the only appropriate legal basis is Article 207 TFEU, in conjunction with Article 218(9) TFEU".

50. Présentation de l'ordre du jour du Conseil (Affaires économiques et financières) du 6 octobre 2015

Le Comité a marqué son accord sur l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil susvisée.

51. Proposition de règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, en ce qui concerne des mesures spécifiques pour la Grèce (première lecture)

- **Mandat de négociations avec le Parlement européen**
11803/15 FSTR 57 FC 56 REGIO 70 SOC 506 EMPL 329 BUDGET 29
AGRISTR 60 PECHE 286 CADREFIN 49 CODEC 1165

The Committee:

- confirmed the agreement reached in favour of the compromise package concerning the proposal for a Regulation amending Regulation (EU) No 1303/2013 of the European Parliament and the Council as regards specific measures for Greece, as set out in the Annex to this Note (doc. 11803);
- authorised the Presidency to send a letter to the Chair of the EP Committee on Regional Development confirming that, should the European Parliament adopt its position at first reading, in accordance with Article 294 paragraph 3 of the Treaty, in the form set out in the compromise package contained in the Annex (subject to revision by the legal linguists of both institutions), the Council would, in accordance with Article 294, paragraph 4 of the Treaty, approve the European Parliament's position and the act shall be adopted in the wording which corresponds to the European Parliament's position.

Germany asked for the following statement to be added to the Committee minutes:

"Germany supports the Commission proposal, provided that the measures proposed remain an exception, for the individual case of Greece."

52. Suivi de la session du Conseil (Affaires générales) du 14 septembre 2015

The Committee took note of the key outcomes of the September GAC, namely the Presidency programme, the annotated draft agenda (ADA) of the October European Council and the annual programming. The Committee agreed to have a more detailed discussion of the Commission's Letter of Intent for 2016 in one of its next sessions.

53. Préparation de la session du Conseil (Justice et affaires intérieures) du 22 septembre 2015

À titre exceptionnel, en présence des États associés

- a) **Proposition de décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie, de la Grèce et de la Hongrie**
= **Adoption**

Le Comité a examiné les différentes propositions de compromis de la présidence visant à faciliter l'adoption de la décision susmentionnée lors de la réunion du Conseil du 22 septembre 2015.

- b) **Suivi du Conseil du 14 septembre 2015**
= **Information de la Présidence et de la Commission**

La présidence a informé le Comité des résultats du Conseil JAI du 14 septembre 2015 et notamment de la manière dont elle propose d'organiser la suite des travaux pour mettre en œuvre les actions immédiates et la poursuite des travaux dans le domaine des politiques d'asile et immigration.

- c) **Autres points en rapport avec la session du Conseil**

Aucun autre point n'a été examiné.

– **Divers (CRP2)**

On the issue of additional participatory rights on the EU at the UNHCR, the Committee confirmed its position of 2 September 2015.